

Augmentation de la cotisation

L'augmentation de la cotisation de 15 euros à 20 euros à compter du 01 janvier 2023 est voté à l'unanimité moins 2 voix contre.

Présentation par Monsieur le Maire du projet du futur musée.

En avant-première Alain Ricard nous informe que la Région a rejoint le projet.

Le musée sera un musée exposant des instruments de musique anciens, il sera plutôt audiovisuel sur la musique Occitane ancienne et actuelle.

Musée qui pourra être consulté virtuellement par toutes les écoles de la région et de France, mais aussi par toutes les écoles du monde.

Présentation d'un diaporama sur la musique et les instruments de musique.

Présentation du projet 80^{ème} anniversaire du maquis.

Alain Salvan nous présente le projet du 80ème anniversaire du maquis de Vabre et de la région, qui aura lieu en août 2024.

Œuvres de René Prestat

Hervé Cabanel nous interpelle sur le manque d'entretien des œuvres de René Prestat et se propose pour coordonner cet entretien.

Appel à candidature

Personne ne se présentant, le Conseil d'administration présenté au rapport moral est élu à l'unanimité.

Questions diverses

Présentation d'une reconstitution du château par Mr Philippe Maffre, architecte.

Clôture de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Le président déclare la séance levée à 17h40.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Fait à Lacaze
Le 4 août 2024

Le président:

Serge ARMENGRUD





Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Procès-verbal De l'Assemblée Générale des ACL 2022

Le quatre août de l'an deux mille vingt-deux à seize heure quarante les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale dans l'auditorium du château de Lacaze.

L'assemblée est présidée par Serge Armengaud en sa qualité de président de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Aucun quorum n'étant requis, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2021
- Rapport financier 2022
- Augmentation de la cotisation
- Présentation du futur musée de la musique occitane par Monsieur le Maire Alain Ricard
- Présentation du projet "80 ans du maquis 2024" par Alain Salvan
- Intervention d'Hervé Cabanel pour l'entretien des œuvres de René Prestat
- Appel à candidature
- Questions diverses

Allocution de bienvenue

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral 2021

Le secrétaire présente le rapport moral 2021, il rappelle que les manifestations au château n'ont commencé qu'en mai à cause du COVID. Des manifestations ont eu lieu, expositions, concert "100 ans de Georges Brassens", d'autres ont été annulées, Fêtes du village en particulier, concerts de jazz.

Il est proposé l'augmentation de la cotisation de 15 à 20 euros.

Il est énuméré le nom des membres du conseil d'administration qui se représentent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Rapport financier 2021

La trésorière présente les comptes.

Le résultat de l'exercice 2021 est de +123,18 euros. Il est affecté à la réserve qui était de +4005,43 euros au 31 décembre 2020.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.